





Communiqué

Ce livre raconte l'histoire d'un territoire rural, celui des communes de Provence-Alpes-Verdon, dans les Alpes-de-Haute-Provence. Dans cette zone de montagne, au fort relief très contraignant, alternent hivers rigoureux et étés torrides, fortes précipitations et périodes de sécheresse. L'étude retrace comment les hommes s'y sont implantés au fil des siècles : villages perchés du haut Moyen Âge (comme Demandolx, Sausses, Saint-Benoît...) puis lent processus de déperchement à la fin du Moyen Âge. Si les villages ont concentré la majorité de l'habitat, nombre de fermes sont « éclatées » : maison dans le village, dépendances agricoles disséminées sur les terres exploitées ou regroupées en hameaux spécialisés.

Des générations de paysans ont ainsi peu à peu aménagé le territoire pour assurer leur subsistance dans ce milieu difficile, asséchant des marais, dressant des kilomètres de murets de pierres sèches, conquérant des terres lointaines. L'exploitation des terres a elle aussi laissé des traces durables mais menacées et façonné des paysages ponctués d'oliviers, de pruniers ou de châtaigniers, avant que l'élevage ovin ne devienne la principale et souvent unique activité agricole.

De nombreux exemples individuels donnent un aperçu très précis, parfois inattendu, des exploitations paysannes des années 1830. Enfin, l'architecture agricole est détaillée, des grandes fermes seigneuriales servant de villégiature à Castellane ou Entrevaux aux fermes alpines d'Allos, en passant par les cabanes d'estive et les divers bâtiments agricoles omniprésents dans les zones de cultures.

Les membres du service de l'Inventaire du patrimoine, chercheurs, historiens, historiens de l'art, photographes et cartographes ont pour mission de recenser, étudier et faire connaître le patrimoine artistique de leur région.





Événements

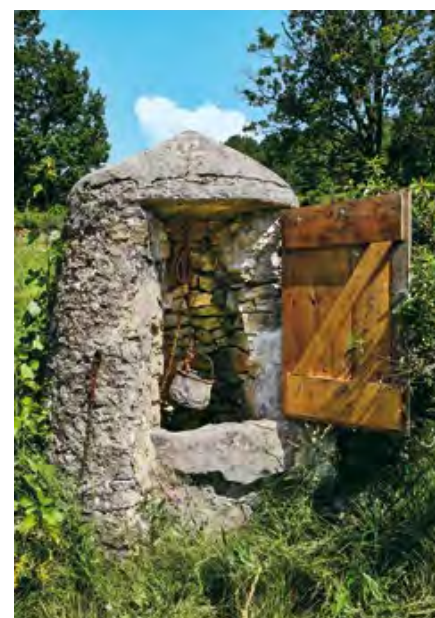
Le service de l'Inventaire général de la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Commune de la Mure-Argens et la Communauté de communes Alpes-Provence-Verdon vous invitent à les rejoindre le temps d'une après-midi consacrée au patrimoine de ce territoire, **samedi 26 octobre 2019**.

Après **dix années d'enquêtes** passées à explorer le territoire de l'ancien Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var, le service régional de l'Inventaire s'est engagé depuis 2015 dans **une série de publications destinées à restituer au public le résultat de ses études**. La parution du 6e opus, *La ferme et le territoire en haute Provence*, point d'orgue des travaux de l'Inventaire général dans ce secteur, est prétexte à dresser **un bilan des dernières recherches menées sur le territoire** par différents acteurs patrimoniaux. **Une table ronde** permettra aussi d'évoquer les projets et les actions de valorisation en cours.

L'après-midi s'articule en deux temps :

14h-17h, mairie de La Mure-Argens : après-midi d'étude autour du patrimoine, **conférences** de différents intervenants suivies d'une **table-ronde**.

17h30, musée de la Minoterie de La Mure-Argens : **spectacle** d'Antoine Le Menestrel de la Compagnie Lézards bleus et **présentation officielle de l'ouvrage** *La ferme et le territoire en haute Provence*.





Extraits

...

Les hameaux

Généralement éloignés du village, les hameaux sont répartis en fonction des discontinuités des terroirs dues à une topographie accidentée : vallée secondaire, versant disjoint, combe, replat, méandre. Parfois, des petits hameaux se sont installés en périphérie du village, comme à Chaudon, à la suite d'un phénomène d'étalement de la population villageoise en grappes familiales disjointes. Plusieurs gros hameaux peuvent être considérés comme des petits villages, même s'ils n'ont pas de fonction administrative : Rouaine (Annot), Gévaudan (Barrême), La Palud et la Beaume (Castellane), la Bâtie (Peyroules), Rouainette (Ubraye). Quant à Villars-Colmars, ce hameau a pris suffisamment d'importance pour être détaché de sa commune-mère en 1792. Les hameaux plus modestes, eux, sont parfois le fruit de l'expansion progressive d'une ferme isolée, en liaison avec l'accroissement démographique de la cellule familiale originelle. Cette dynamique, d'ailleurs similaire à celle des quartiers familiaux villageois, est à l'origine de « hameaux familiaux », souvent nommés par un nom de famille mis au pluriel : les Fabres, les Michels, les Reybauds, etc. On les rencontre également sous la forme « *Aco de...* » Cette appellation vient du latin populaire *in casa de...*, littéralement « dans la maison de... », comme le mot français *chez*.



...

Le chaume

...L'enquête de 1922 déjà citée atteste l'existence de 17 maisons couvertes en chaume au Poil, hameau aujourd'hui déserté de la commune de Senez, alors un des villages les plus isolés du pays. C'est à cette date le seul point du territoire où ce type de couverture subsistait encore, mais il faut tenir compte du fait que l'enquête ne concernait pas les dépendances agricoles. Ce témoignage s'avère d'autant plus précieux qu'aucun indice architectural de l'usage du chaume n'a été repéré dans les zones centrale et occidentale du territoire. En revanche, de nombreuses constructions situées dans la frange orientale présentent des caractères morphologiques indiquant cet usage, à Braux surtout mais aussi au Fugeret. À Braux, plusieurs édifices ont gardé leurs toits à longs pans à pignons découverts, à redents sommés de lauzes de grès. Cette forme typique de la mise en œuvre des couvertures en chaume s'observe indifféremment sur les entrepôts agricoles isolés ou sur les grands corps de dépendances dans les fermes. À Champ d'Anode, une ferme datant de la fin du XVIII^e siècle présente ainsi un spectaculaire alignement de pignons à redents sur des dépendances en ruine. Aux Prés, un petit entrepôt de ce type, actuellement couvert de tuiles plates mécaniques, conservait encore sa couverture de chaume dans les années 1970. D'autres exemples de pignons à redents ont été repérés sur des entrepôts agricoles de la commune voisine du Fugeret, mais plus rarement toutefois, au hameau de Haut Pellousis et du Thoron.





Sommaire

- 9 **Préface**
- 11 **INTRODUCTION**
Marceline Brunet, Maxence Mosseron
- 27 **HABITER LE TERRITOIRE**
Alexei Laurent
- 28 Le Pays Asses, Verdon, Vaire, Var
- 39 **Les modes de groupement et d'implantation du bâti sur le territoire**
- 48 Les cabanes de Barbin
- 50 **Les formes des agglomérations**
- 57 Perchement et déperchement des villages
- 64 Les escaliers extérieurs
- 77 **LES STRUCTURES AGRAIRES**
Maxence Mosseron
- 78 **Un foncier organisé**
- 100 **Les aménagements liés à la conquête acharnée des terres**
- 114 **L'usage commun du territoire**
- 122 Un exemple de dévolution successorale : la famille Rabon à Vergons
- 134 **Circuler dans le territoire**
- 151 **LES SYSTÈMES DE CULTURES**
Maxence Mosseron
- 152 **Amender le sol : jachère et assolement**
- 155 **Le système de polyculture vivrière**
- 159 **L'agriculture à deux étages : la complantation**
- 162 **Les productions spéciales et leurs aménagements particuliers**
- 182 **L'exploitation d'élevage : un mode en développement au cours du XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle**
- 199 **LA PROPRIÉTÉ AGRICOLE : FORMES ET STATUTS**
Maxence Mosseron
- 200 **Les formes de la propriété agricole**
- 228 Jean-Baptiste André Boyer, bourgeois de Thorame-Haute
- 237 Les hameaux du Mousteiret et des Granges à Peyroules
- 241 **L'habit fait-il le moine ? La ferme et son propriétaire**
- 265 **LE BÂTI AGRICOLE : FERMES ET DÉPENDANCES**
Marceline Brunet, Laurent Del Rosso, Maxence Mosseron
- 266 **Les matériaux et leur mise en œuvre**
- 283 **La ferme**
- 330 **L'entrepôt agricole, un bâtiment polyfonctionnel**
- 348 Les serrures à coulisseaux en bois
- 350 Le hangar-fenil
- 358 Les bergeries de la Baragna (Beauvezer) et du Jas (Castellane)
- 360 **L'évolution du bâti après la Seconde Guerre mondiale**
- 385 **EN QUÊTE DU TERRITOIRE PATRIMONIAL**
Marceline Brunet, Maxence Mosseron
- 400 Annexes
- 400 Bibliographie
- 406 Glossaire
- 407 Index
- 408 Crédits iconographiques



Extraits

MANTER LE TERRITOIRE

Le territoire

Au début du ^{xx}e siècle, Ouséme Reclus rappelle que « les régions de Castellane et Annot [possèdent] des défilés montagneux où ne s'étale aucune large vallée... À vrai dire, il y a bien peu de place ici pour la culture : presque tout est montagne sacagée, pierreuse et rocaille, chues ou défilés profonds, très étroits... Ce sont des monts moyens, mais ils sont déchaquetés, brisés, escarpés à souhait⁵⁷ ». Les roches, majoritairement calcaires, sont plissées, bouleversées, découpées en crêtes et en filanes, entaillées de gorges et de chas mettant à jour des affleurements variés. Les grès d'Annot forment un micro-massif localisé et très spécifique⁵⁸. Le

47 Cité par Dr Rinaudo Andrieu, 2009, op. cit., p. 42.
48 On observe la grès de Annot très ponctuellement ailleurs, à Alfons, Chamois, La Rocheville, Toulonnet, Saint-Pierre ou Senez.

57ppse et le ruf, qui se renouvellent ponctuellement sur tout le territoire, ont été utilisés dès que disponibles. Enfin, les marnes ou *soubins*, fanesuses « terres noires » du cinéaste haut-alpin Luc Moullet⁵⁹, éventuel de leurs rainures stériles l'ensemble du territoire.

Les précipitations, fréquemment orageuses et violentes, entraînent une forte érosion des sols, aggravée par la présence givrière des terrains en pente. Par le passé, ce ravinement était d'autant plus important et impactant que le couvert végétal des versants était encore plus maigre qu'aujourd'hui. Les versants marneux en portent les stigmates les plus visibles, mais les éboulements de blocs, voire de pans entiers de filanes, ne sont pas rares non plus. Ce régime hydrologique brutal arrose un territoire où les basses-versants sont

La fille du Verdon avec ses gradines à Saint-André-les-Alpes.



30



Paysage de marnes à Colmars.

multipliés par le cloisonnement du relief, et où la forte indentation des cours d'eau accentue encore la raideur des pentes. Il en résulte des crues rapides et furieuses, qui emportent autant les terrains que les aménagements humains – ponts, digues, installations artisanales, habitats, etc. « L'Asse, fou qui la passe ! », prévient le dicton, car « l'Étang les cours d'eau sont réduits à de maigres filets d'eau clairs serpentant dans les graviers d'un lit dénudé, en crue ils deviennent d'épais et dangereux torrents boueux qui charrient végétaux, terres et galets.

Dans ce pays situé au contact des zones alpines et méditerranéennes, les limites climatiques sont fragmentées selon les altitudes, les pentes et les expositions. Cette variété territoriale offre un grand nombre de possibilités naturelles, mises en valeur par des utilisations

anthropiques évolutives selon les époques, régissant l'économie rurale des communautés montagnardes⁶⁰.

Ces fortes contraintes spatiales ont conduit à un « relatif cloisonnement-enfermement de collectivités paysannes pauvres », installées sur des « terroirs de nécessité⁶¹ » très morcelés. La dispersion est une marque prononcée du système agronomique traditionnel de la

59 L'enseigne d'une recherche déterminée par les contraintes géographiques, les usages territoriaux et notamment agronomiques évoluent en même temps que changent les modes sociaux et économiques (distribution des pratiques, progrès agronomiques et techniques qui entraînent les modes de production agricoles, mutations démographiques, etc. Voir Christian Nicolau et Myriam-Patrice, op. cit., p. 14 et Christian Duvol, « Développement du Tarn et du Lot dans les basses-trois vallées et vallées », dans Traversier Jean-Roland (dir.), 2008, p. 145.
60 Dr Rinaudo Andrieu, 2007, p. 55 et 59.

31

LES STRUCTURES AGRAIRES



Occupation du sol et organisation du parcelaire autour du village de La Palud-sur-Verdon, d'après le cadastre de 1825.

la différence d'organisation du finage alors que la mise en valeur est identique ? Y répondra nécessairement une étude sur la nature patrimoniale des propriétaires et les liens qui les unissent, mais aussi une analyse diachronique qui montrerait sur la durée l'évolution de la taille des propriétés, des partages successoraux ainsi que de la fertilité des terres autour du bourg.

Les zones d'habitat dispersé : prédominance du saluff et course à l'ager

En raison de la nature des sols, la mise en valeur du territoire change. Les reliefs très accusés, rocheux ou les zones marneuses correspondent à la qualification « aride » et sont impropres à une quelconque mise en valeur. Pour les autres espaces, l'occupation du sol s'inscrit dans une typologie classique des espaces ruraux divisés en trois catégories : l'ager, le saluff et le alou. La répartition des différents terrains variait d'un secteur à l'autre du territoire d'étude (vallées d'Asos, haut

Verdon, moyen Verdon et bassin-versant du Var), mais ne remettait jamais en question le caractère prépondérant de l'ager. Eric Fabre et Claire Verret ont pu établir une « moyenne » de 30 % d'ager, 52 % de saluff et 18 % de alou dans le département des Alpes-de-Haute-Provence (anciennement Basse-Alpes) autour de 1830⁶². Qu'en était-il alors pour notre terrain d'étude, à partir de 22 communes de référence⁶³ ? Là encore, on remarque que si les résultats diffèrent, les ordres de grandeur étaient respectés, puisque les proportions respectives atteignaient 24 % d'ager, 62 % de saluff et 14 % de alou à cette époque. Les écarts finalement limités ne doivent pas surprendre car l'aire d'étude correspond à la partie orientale du département, fortement marquée par le relief alpin. Pourtant, même pour des espaces géographiques qui se recoupent, on observe des variations parfois significatives. Ainsi les chiffres obtenus quant à la répartition catégorielle dans le haut-Verdon assemblés-ils chez les deux chercheurs respectivement environ 26 % pour l'ager, 60 % pour le saluff et 14 % pour le alou, contre 12 %, 79 % et 9 % de notre côté. L'appréciation moyenne doit en outre être pondérée au regard des écarts parfois surprenants de prime abord entre des communes d'une même zone.

Au sein du saluff, les terres vagues primaires à hauteur de 42 % de l'ensemble du foncier non bâti. Cette moyenne masque d'importantes disparités (7 % à Tabour, 69 % à La Colle Saint-Michel). Si l'on s'intéresse aux quatre secteurs géographiques précédents, les divergences étaient manifestes, mais la proportion des terres vagues s'inscrivait dans une fourchette comprise entre le tiers et la moitié de l'occupation du sol. Dans tous les cas, elles occupaient toujours au moins le quart du territoire communal dans les années 1830. C'est dans la zone de montagne qu'elles étaient les plus importantes. Sans surprise, les plus faibles y étaient aussi très présentes : près de 18 % du territoire en moyenne, au-delà du tiers à Villans-Colman et Peyressy, mais moins de 10 % à Beauvezer – dont les entées étaient

62 Gonzalez-Pons Eric et Vireux Claire, op. cit., p. 37 ainsi que Dr Rinaudo Andrieu, 2007. Pour une étude comparative voir Christian Roland et Dr Rinaudo Andrieu, 1982.
63 95 Prédalles (Basse-Verdon), Chamois-Normand, Chamois-Senez, montagne (haut-Verdon), Beauvezer, La Colle Saint-Michel, Peyressy, Thoronet (Basse-Verdon), Villans-Colman, Villans-Verdon, Villans-Castillon, Chamois-Encha, Solhan, Bompas, Talpans, Toulonnet, Villans-Bardou (basses-versants du Var), Besset, Saint-Pierre, Solihou, Villavieille.



Paysage de marnes et poches de cultures (Tartarot).

davantage destinées aux étapes des troupeaux transhumants qu'à leur séjour prolongé – et à peine 2 % à La Colle Saint-Michel.

La lecture des feuilles cadastrales permet de se faire une idée non seulement de la distribution du foncier non bâti entre ager, saluff et alou, mais aussi de constater l'irrégularité du découpage parcelaire, dans toutes les catégories d'occupation du sol, lorsqu'intervient le relief. C'est un patchwork de formes plus ou moins géométriques et de taille variable qui apparaît alors. Aucune uniformité dans ces plans figurés ou la présence des affleurements rocheux « crève », pour reprendre la formule imagée de Roger Livet, « le papier du géomètre⁶⁴ ». S'ajoute, dans un contexte de course à l'ager, la nécessité de rogner péniblement, au sein d'espaces naturellement difficiles, du foncier amenable pour la culture. Ces deux facteurs cumulés, terrain accidenté et gain de terres arables, expliquent

l'imbriication de parcelles de taille fort variée. Par ailleurs, la configuration en « archipel » du parcelaire, selon une formule propre aux géographes ruralistes⁶⁵, s'inscrit dans un système agronomique classique pour un espace marqué par le relief. Il éclaire à cette époque – le fin du premier tiers du ^{xx}e siècle – préférentiel de quelques années à peine le pic démographique local, un mouvement que résumait parfaitement Eric Fabre et Claire Verret : « Cette situation est le reflet combiné de la rareté de la terre arable et de la pression démographique qui conduit à défricher et cultiver des terres de plus en plus difficiles et marginales⁶⁶ ». Une autre configuration est à l'œuvre, telle que les feuilles cadastrales nous la montrent : celles des morceaux compactes

64 Dr Rinaudo Andrieu, 1978, op. cit., t. 1, p. 130-140. Dr Rinaudo Andrieu, 2007. Pour une étude comparative voir Christian Roland et Dr Rinaudo Andrieu, 1982.
65 Ibid., p. 80. Le phénomène est général à la France, même s'il intervient légèrement plus tôt en Haute-Provence, dans les montagnes décaissées du ^{xx}e siècle. Pour une approche globale l'échelle du Pays occitan, lire la présentation de Maurice Agulhon, 1988, p. 62-63.

130 Lévy-Ragot, op. cit., p. 303.

38

39



Extraits

LES SYSTÈMES DE CULTURES



Fruitiers en complantation au quartier de Champblaire (Colmar).



Complantation en bordure du bourg de Castellane. En du sud-ouest.

118

du rôle de la forêt et des terres dites incultes dans la composition de la propriété, à plus forte raison dans des communes où la présence des communaux était plus faible qu'ailleurs, autour de 10 %, voire moins, de la surface totale. Inversement, la part très importante des communaux à Thoiras-Haute (46 % de la surface communale) explique la faible représentation du salub et de la aibe par rapport à l'ager au sein des propriétés de « cultivateurs ». Les ressources communales permettaient de pourvoir en grande partie aux besoins des propriétaires locaux, notamment en ce qui concernait l'élevage. Les statistiques convergent finalement toutes vers cette conclusion logique : les propriétaires « cultivateurs » disposaient d'espaces de foinier propres au fonctionnement d'un système de polyculture vivrière, dans lequel la composante agricole, vers 1830, dominait encore très largement celle de l'élevage ovin.

La polyculture constituait donc la règle autour du maximum démographique, ce qui ne saurait surprendre dans un contexte de valorisation intensive des espaces, en fonction de la nature du terrain, de l'exposition, de la géographie de l'exploitation et des conditions climatiques. Ainsi le blé – ou le froment – était-il réservé aux terres d'un meilleur rendement, de préférence à l'aidet, mais l'altitude entrainait également en considération. Il était majoritaire, dans les vallées de l'Assa, de la Vaire, du moyen Verdon et du haut Verdon, et on pouvait le trouver relativement haut dans le relief, entre 1 000 et 1 200 m d'altitude à Lioux, hameau de Senez considéré comme le grenier à blé de la commune Villars-Colmar jouant le même rôle pour Colmar. En revanche, malgré une exposition favorable, et compte tenu de la nécessité de trouver des espaces de cultures toujours plus élevés, le Sullier, à Peyrag, au-delà de 1 500 m, ne pouvait offrir mieux que le seigle. On produisait aussi de l'avoine, de l'orge, du froment, du méteil et de l'épeautre²⁹⁷. Les fruitiers étaient nombreux : cerisiers, noyers, pommiers, poiriers, pruniers, cognassiers, amandiers, figuiers parfois, selon la zone (ainsi à La Palud-sur-Verdon ou à La Rochette), y compris dans le haut Verdon (on trouvait ainsi des cerisiers et des mirabelliers au-delà de 1 500 m d'altitude à

²⁹⁷ Sur la question des céréales au xviii^e siècle, lire Franck Eric, 2016, op. cit., p. 419-501 : « État de qualification des espaces d'habitation entre céréales ».

Colmar), offrant des compléments indispensables et variés, pour des produits qui pouvaient s'avérer caractéristiques car très renommés (comme la faneuse « pistole », spécialité de prune séchée dans les vallées des trois Asses, autour de Senez notamment). Les jardins à l'arrosage et les zones de cultures sèches apportaient d'autres compléments alimentaires essentiels (haricots, pommes de terre, tomates, carottes, betteraves, betterres, céleri, melons, salades, choux, pois chiches, lentilles, fèves, courges, etc., ainsi que des condiments sous forme de plantes aromatiques : ail, oignon), en quantité et nombre variés selon les communes.

L'agriculture à deux étages : la complantation

Cette technique de culture consistait à associer les cultures vivrières et d'autres sur une même parcelle, en lignes, selon une organisation appelée « outins et ouillères », ou dispersées dans l'ager. Elle était répandue de manière quasi uniforme sur le territoire qui

Système de complantation en « outins et ouillères » à Entrevaux (quartier de Bred).



119

LE SÉJOUR AGRICOLE : FERMES ET DÉPENDANCES



Une ferme à cour fermée aux Vénères (Vid-de-Chalagnol).

grand portail appareillé en arc segmentaire. L'ampleur des bâtiments, la mise en œuvre de la pierre du principal corps de logis, en grandes pierres de taille caillonnées saillantes et passantes, indiquent clairement la ferme de notable. De fait, toutes les autres fermes à plan organisé autour d'une cour sont des fermes de maître.

La ferme de maître, bourgeoise et seigneuriale

Les fermes de maître ne constituent pas à proprement parler une famille typologique mais plutôt un groupe d'édifices réunis par le statut de leurs propriétaires. Construits par des notables laïques ou

religieux comme l'évêque d'Entrevaux, le seigneur d'Esolles ou de grands bourgeois de Castellane, ils comprennent l'ampleur de leurs volumes, témoignant d'une capacité de production plus élevée que celles des fermes paysannes, et ainsi une volonté de marquer cette puissance dans la mise en œuvre de l'architecture des bâtiments. Pour la plupart, les édifices actuels remontent au xviii^e siècle, même si quelques-uns peuvent avoir une origine plus ancienne. Certains ont connu des campagnes d'agrandissement au xviii^e siècle qui ont respecté leur caractère d'origine.

Tenir une différenciation entre les fermes conservées par des seigneurs locaux et les fermes de notables n'apparaît pas pertinent. Ainsi, la ferme improprement dite « Résidence d'hiver de l'évêque de

Clauzevès⁴⁵⁷ » porte un nom qui peut prêter à confusion car l'édifice est clairement identifié sur la Carte des frontières Est de la France, de Colmar à Marseille comme « Bastide de M. Raybaud ». La feuille a été levée entre 1764 et 1769, ce qui correspond très probablement à la période d'édification de l'édifice tel que nous le voyons aujourd'hui (ill. p. 296). Il s'agit donc

⁴⁵⁷ Appellation transmise par la tradition orale locale. Nous préférons celle de Bastide Raybaud. La ferme est située au lieu-dit la Clauze, à 2,5 km en amont d'Entrevaux. Clauzevès est l'ancien nom de l'actuel d'Entrevaux. Une « Clauzevès bastide » figure sur la carte de Cassin, à proximité de la route de la Clauze. Son emplacement correspond à l'actuel Villapauze (commune de Puy-Notre-Dame, Alpes-Maritimes) situé à moins d'1 km de Clauze, d'où la confusion probable entre les deux édifices.

La Bastide de Bau à Rougnon.



d'une ferme bourgeoise et non d'une ferme aristocratique. Ferme bourgeoise également, la bastide Paul à Castellane, avec ses bâtiments d'exploitation qui ont reçu l'appellation élogieuse de « ferme du Château ». Édifiée au xviii^e siècle, elle appartenait encore au début du xviii^e siècle à une lignée de notaires castellanais, la famille Paul⁴⁵⁸ (ill. p. 250).

Ces fermes sont situées dans la partie sud du pays, autour de Castellane, de La Palud-sur-Verdon et d'Entrevaux. Plusieurs d'entre elles, très massives avec une surface au sol qui peut approcher 400 m², sont composées d'une maison de maître au volume imposant et

⁴⁵⁸ Voir « La ferme bourgeoise ou de rapport », p. 249-251.



Extraits

LE BÂTI AGRICOLE, FERMES ET DÉPENDANCES

Les remises d'aires à fouler

Une trentaine de remises d'aires à fouler se rencontrent dans la vallée du Coulomb et le haut Verdon. Une vingtaine se répartit dans quelques hameaux du Fagret dominant la rive droite du Coulomb, essentiellement à Argenton et aux alentours. Dans le haut Verdon, entre Thorame-Basse et Colmars, la répartition est plus diffuse, avec cependant une densité un peu plus marquée sur la commune de Beauvezet. L'exemple le plus septentrional identifié se trouve au lieu-dit La Cabane du Fourrier, à la limite nord de la commune de Colmars. Quelques indices donnent à penser qu'il en existait bien d'autres : à Villars-Colmars, où une photographie datée de 1932 conservée à la mairie montre des remises d'aires à fouler aujourd'hui détruites, au sud du village, au lieu-dit « l'Aire des Granges », ainsi qu'à la Colle Saint-Michel, à Thorame-Haute, où elles sont attestées par les travaux d'Alise Sarti.

Ces bâtiments rectangulaires allongés ne comportent que trois murs en maçonnerie de moellons dépourvus d'enduit, assemblés en U, formant des remises complètement ouvertes sur un côté. Implantés en bordure des aires d'illots, ils les recouvrent partiellement. Les remises comportent un étage de comble en mezzanine, servant de fenil ou de séchoir, qui repose sur un plancher porté par deux poutres engagées dans les



Remise d'aire à fouler à la Bisoque (La Fugère)

murs latéraux. L'étage est parfois accessible sur le côté opposé ou sur l'un des pignons par une baie fenêtrée ou une porte haute. Dans quelques cas, le deuxième niveau, entièrement construit en charpente, repose sur la tête des murs latéraux. Par bien des traits architecturaux et fonctionnels, ces remises se rapprochent des entrepôts poches de Brax mais s'en distinguent cependant : conçues pour être autonomes, elles ne s'appuient pas sur du bâti préexistant et sont dépourvues de porte charretière dans le mur gouttereau de fond.

Au Fagret, les murs sont montés en maçonnerie de gros moellons de grès ; dans le haut Verdon, le grès peut se mêler au calcaire. Les toits à long pans sont couverts de planches de mélèze au Fagret, de tôle ondulée dans le haut Verdon, remplaçant là encore le matériau d'origine, tuile plate ou planche. Le séchoir, entièrement clos de planches dans le haut Verdon, est ouvert au Fagret.

Les remises d'aires à fouler servaient la plupart du temps à stocker le matériel agricole et les récoltes mais on sait, grâce à des photographies datant du second quart du XIX^e siècle et des témoignages recueillis par Alise Sarti, qu'elles abritaient le foulage lors des intempéries. À la Colle Saint-Michel, plusieurs familles en avaient édifié quelques-unes spécialement pour pouvoir s'y replier en cas de pluie et assurer malgré tout le foulage, qui se faisait par beau temps sur l'aire. Une photographie des années 1930 prise au hameau de la Bisoque, au Fagret, montre une pause pendant le travail de foulage avec une paire de mules, sous une remise abritant l'aire à battre diluée. La mécanisation qui s'est progressivement mise en place à partir de l'entre-deux-guerres n'a pas



Ensemble fonctionnel à Argenton (La Fugère) : le fenil de l'entrepôt, dessous par sa base fenêtrée, donne sur l'aire à fouler et la « cabane ».

mis un terme à leur utilisation, comme en témoignent notamment des photographies prises à La Colle Saint-Michel vers 1930, où l'on voit des batteuses installées sur le seul des remises. Un long tuyau ventilé menant la paille dans le fenil à l'étage⁴⁶.

D'après la mémoire orale des habitants de la Colle Saint-Michel, la période de construction des remises d'aires à fouler aurait débuté dans les années 1880. Et de fait, dans le haut Verdon, aucun des bâtiments repérés ne semble antérieur au début du XIX^e siècle, à en juger par la mise en œuvre des maçonneries.

Les remises du Fagret se distinguent de celles du haut Verdon par leur implantation dans le bâti environnant et par leur relative ancienneté.

Si les secondes, parfois isolées dans le finage, peuvent aussi faire partie des dépendances agricoles d'une ferme, les premières participent systématiquement d'un

ensemble fonctionnel réunissant un entrepôt agricole avec une aire à fouler et sa remise, appelée localement « cabane ». Ce dispositif s'observe particulièrement à Argenton, gros hameau de fermes comportant deux quartiers d'entrepôts agricoles en péripétie. Plusieurs de ces entrepôts, figurant sur le plan cadastral de 1830, peuvent être datés de la fin du XVIII^e siècle.

En revanche, ni le plan cadastral, ni l'état de section n'identifient formellement les « cabanes ». Les natures de propriété de l'état de section n'illuminent que le terme polysémique de « bâtiment rural » et les plans représentent indifféremment les parcelles blâtes en aplats de couleur rose. Toutefois, la colonne « lieu-dit » de l'état des sections du Fagret permet de pallier ce manque de précision, grâce à ses très nombreuses mentions de micro-toponymes. À Argenton par exemple pas moins de 50 toponymes différents qualifient les 121 parcelles du hameau, certains d'entre eux ne correspondant qu'à une ou deux parcelles mitoyennes. Beaucep

46 Saes Allou, 2011, op. cit., p. 121.



Remise d'aire à fouler à Villars-Heyrieux (Beauvezet)

EN QUÊTE DU TERRITOIRE PATRIMONIAL

des fenils augmente, afin d'engranger la quantité de fourrage nécessaire aux hivers prolongés. La ferme d'Aurient, construite sur le principe de la maison-bloc composite, avec juxtaposition des parties agricoles et du logis, appartient au modèle alpin. À un sous-type du type alpin précisément, dont la coquette constitue un indicateur fiable. À l'extrémité septentrionale du territoire d'Isère, c'est la forme élémentaire qui s'observe en effet, variante simplifiée des coquettes multiples du nord des Hautes-Alpes, dans la Vallouise par exemple, où un système beaucoup plus complexe de circulations est à l'œuvre. La ferme d'Aurient apparaît de façon plus résolue dans les communes situées directement au sud – Colmars, Villars-Colmars voire Beauvezet et Thorame-Haute. Si la morphologie peut s'avérer extrêmement proche, la distribution intérieure montre une différence cruciale : au sud d'Allos, la juxtaposition des fonctions laisse majoritairement la place à la superposition. Le logis se mélange moins avec les espaces de production et de stockage. En revanche, la coquette comme principe de distribution extérieure se manifeste également. En somme, le Pays AVV constitue à lui seul un espace transitoire, d'un sous-type à l'autre, du sous-type haut-provençal au sous-type alpin. Le schéma général de la ferme y est l'objet de déclinaisons subtiles. Seule une appréhension fine permet de préciser les zones de passage et les interprétations.

Au bout du compte, peut-on désigner une ligne frontalière séparant la ferme haut-provençale et la ferme du sous-type alpin, ou en tout cas comportant des éléments caractéristiques du style alpin ? Nous l'avons cherchée aux confins nord de Saint-André-lez-Alpes, sans la trouver. Cette commune, il est vrai, a subi de profondes transformations. Les toits de l'agglomération, pour se limiter à ce seul exemple, ont été refaits pour l'essentiel et recouverts de tuiles creuses manufacturées, faisant ainsi les données du repérage. On l'aura compris, il n'existe pas de borne franchise. Les évolutions d'un sous-type à l'autre n'apparaissent que par de discrètes modalités de mise en œuvre, ou bien alors les différences patentes s'observent sur un même territoire communal. À Méailles et au Fagret, on retrouve ainsi simultanément les deux modèles de fermes, selon qu'elles occupent le fond de vallée ou les versants d'altitude davantage exposés. Le hameau relativement bien préservé d'Aurient, dans la haute vallée du Coulomb, apporte pour sa part un

rare exemple d'espace transitoire circonscrit aux limites d'un ancien village entre fond de vallée érodé, exigité du finage et environnement accidenté de nature montagnarde : les caractéristiques architecturales s'y entremêlent entre influences bas-provençales et alpines (ill. p. 383). Une interprétation simplifiée pourrait y voir l'illustration de la coexistence de principes antagoniques. Il est sans doute plus pertinent d'envisager Aurient comme la cohabitation d'éléments architecturaux qui ne s'opposent pas, mais conjuguent subtilement les déclinaisons d'un même module de base. On y observe le passage d'une zone à l'autre, marquée par l'adaptation morphologique et fonctionnelle de l'habitat aux contraintes climatiques, alors que le mode de valorisation agricole ne diffère fondamentalement pas du reste du territoire.



Cortines maures d'Aurient (1 200 m d'altitude) présentant les mêmes caractéristiques de mise en œuvre, de morphologie et d'organisation que celles observées en basse Provence.

En quête du territoire patrimonial

Le présent ouvrage souhaitait de surcroît caractériser le Pays Anes, Venos, Vaire, Var en tant qu'espace patrimonial. Il n'est plus question d'étudier le bâti en lui-même, mais de tenter de comprendre comment il s'inscrit au sein d'un espace, économique, géographique, culturel, à grande échelle, dûment organisé, quel que soit le présent avec tous les éléments constitutifs de l'exploitation, et avec les autres exploitations,

mais aussi comment il avait pu évoluer depuis le début du XIX^e siècle. Nous avons souhaité croiser l'étude géographique, fondée sur les garde-fous que constituent les travaux d'André de Réparaz et de Roger Loret, à l'analyse de l'implantation, de la morphologie et des usages du bâti et des aménagements liés à la mise en valeur du terroir. Il s'agissait de montrer comment ceux-ci s'organisent, s'articulent, et fonctionnent. Simultanément à la démarche fondamentale d'inventaire, centrée sur l'objet architectural, les regards

Colmars, pâture de Mouris-Ligrin, vestiges d'un ancien ensemble pastoral.



Fiche technique

PARUTION

25 octobre 2019

AUTEURS

SERVICE PATRIMOINE, TRADITIONS ET INVENTAIRE,
RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Texte : Marceline Brunet, Laurent Del Rosso, Alexeï Laurent, Maxence Mosseron

Photographies : Frédéric Pauvarel et Françoise Baussan

Cartes, dessins : Sarah Bossy

FICHE TECHNIQUE

LA FERME ET LE TERRITOIRE EN HAUTE PROVENCE

Une édition Lieux Dits

Collection Cahiers du patrimoine

408 pages, 432 images

Format 21 x 27 cm

Couverture souple à rabats

Prix de vente 34 euros TTC (France)

ISBN 978-2-362191-78-7

MAISON D'ÉDITION

LIEUX DITS

17 rue René Leynaud 69001 Lyon

Tél : 00 33 (0)4 72 00 94 20 ; Fax : 00 33 (0)4 72 07 97 64

courriel : contact@lieuxdits.fr - site : www.lieuxdits.fr

DIFFUSION

Librairies françaises : Cap Diffusion

Librairies belges : Cap Diffusion et Caravelle

Librairies suisses : Servidis

Librairies canadiennes : Ulysse

Particuliers : Lieux Dits contact@lieuxdits.fr, site : www.lieuxdits.fr

CONTACT PRESSE ET VISUELS

Isabelle Vincensini, Éditions Lieux Dits

Tél : 00 33 (0)4 72 00 94 20 ; isabelle.vincensini@lieuxdits.fr



Les éditions Lieux Dits

Les Éditions Lieux Dits représentent une équipe de cinq personnes. Ce qui nous caractérise, c'est le soin particulier que nous apportons aux ouvrages très illustrés qui constituent notre catalogue dans des domaines très différents. Nous œuvrons au quotidien pour que nos livres rencontrent leur public et, de la création à la photogravure, de la communication à la diffusion, vous retrouverez toujours la trace de la passion qui nous anime et qui fait notre métier.

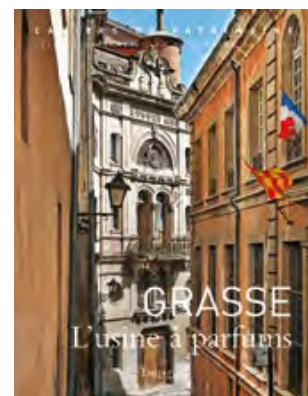
Notre catalogue comprend aujourd'hui environ 800 titres, dans les domaines du patrimoine, de la photographie, des beaux-arts, de l'histoire et de l'architecture. Le lancement en 2011 de la collection Être consacrée aux métiers et à l'orientation correspond à la création d'un nouveau secteur « Sciences Humaines ». Notre fonds comprend également des livres pour enfants en diverses langues étrangères, et, depuis la reprise en 2015 des éditions Stéphane Bachès, plusieurs collections de carnets de recettes authentiques écrites à la main au design vintage.

AUTRES TITRES SUR LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- + *Patrimoine juif d'Avignon et du Comtat*, collection Parcours du patrimoine.
- + *Colmars-les-Alpes, balades d'église en chapelles*, collection Parcours du patrimoine.
- + *Églises d'Entrevaux*, collection Parcours du patrimoine
- + *La Minoterie des Alpes*, collection Parcours du patrimoine
- + *Grasse, l'usine à parfums*, collection Cahiers du patrimoine.
- + *Distiller la lavande à Barrême*, collection Parcours du patrimoine.
- + *Habiter l'alpage*, collection Parcours du patrimoine
- + *Le train des Pignes*, collection Parcours du patrimoine
- + *Sainte-Maxime, station balnéaire des Années folles*, collection Images du patrimoine.
- + *Empreintes italiennes, Marseille et sa région*, hors collection.

DERNIÈRES PARUTIONS AUX ÉDITIONS LIEUX DITS :

- + *Renaissance en région Centre Val de Loire*, beau livre hors collection.
- + *Industries en héritage Auvergne Rhône-Alpes*, hors collection.
- + *Églises XX^e du diocèse de Lyon*, beau livre hors collection.
- + *Lycée Ampère, Lyon - Construire pour instruire, 1519-2019*, collection Parcours du patrimoine.



Retrouvez notre catalogue complet
sur le site
www.lieuxdits.fr